



AMTLLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sondersession Oktober 2020 • Zweite Sitzung • 29.10.20 • 15h00 • 18.4117
Conseil national • Session spéciale octobre 2020 • Deuxième séance • 29.10.20 • 15h00 • 18.4117



18.4117

Motion Heim Bea.

Zu hoher Einsatz von Antibiotika? Fehlanreize eliminieren

Motion Heim Bea.

Utilise-t-on trop d'antibiotiques? Il faut éliminer les incitations pernicieuses

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 29.10.20

La présidente (Moret Isabelle, présidente): La motion Heim a été reprise par Mme Crottaz.

Crottaz Brigitte (S, VD): Je reprends aujourd'hui la motion de Mme Heim déposée en novembre 2018, qui charge le Conseil fédéral d'éliminer les incitations qui pourraient mener à une utilisation trop généreuse d'antibiotiques en médecine vétérinaire.

On le sait, les antibiotiques sont indispensables au traitement des maladies bactériennes en médecine humaine et vétérinaire, mais en raison d'un emploi beaucoup trop important et excessif depuis de nombreuses années, de plus en plus de bactéries sont devenues résistantes aux antibiotiques. Cette antibiorésistance représente une menace pour la santé publique mondiale en raison du manque d'options thérapeutiques pour traiter certaines infections chez l'homme. L'antibiorésistance pourrait même devenir l'une des principales causes de mortalité dans le monde, et ce sujet doit donc être parlant pour l'ensemble de cette assemblée, puisque l'on voit comment une crise sanitaire perturbe le fonctionnement d'un pays, que ce soit au niveau de la gestion sanitaire ou économique.

Conscient de ce danger, le Conseil fédéral a adopté la Stratégie Antibiorésistance en 2015, qui concerne non seulement la médecine humaine mais également la médecine vétérinaire et qui va dans le sens d'une approche globale, répondant au concept "one health", préconisé par les institutions européennes et internationales. On estime qu'environ 50 pour cent des antibiotiques produits dans le monde sont destinés aux animaux, pour les soigner ou favoriser leur croissance. Pour vous donner une idée du problème, ce sont 73 000 kilos d'antibiotiques qui ont été distribués rien qu'en Suisse pour la médecine vétérinaire en 2008, mais diverses stratégies en Suisse et en Europe ont permis de voir une forte baisse de prescription d'antibiotiques à visée vétérinaire depuis 2011, principalement des antibiotiques à large spectre.

Or, Mme Heim a relevé dans sa motion quelques biais qui peuvent conduire à une utilisation encore exagérée d'antibiotiques en médecine vétérinaire, comme une prime à l'achat du lait lorsqu'il est particulièrement pur, des marges sur les prix en fonction des quantités d'antibiotiques achetés ou l'usage d'antibiotiques de réserves pour améliorer la rentabilité, alors que ces antibiotiques de réserves sont essentiels dans les situations de multirésistance et qu'ils doivent être particulièrement préservés.

Dans le domaine de la médecine vétérinaire, le Parlement a ordonné la création d'une base de données qui a été mise en service le 1er janvier 2019, donc après le dépôt de cette motion, et qui permet d'enregistrer l'utilisation d'antibiotiques par espèce animale, type de production, unité d'élevage, cabinet ou clinique vétérinaire. Une première évaluation avait été annoncée pour l'automne 2020. Elle devrait permettre d'effectuer des comparaisons régionales, nationales et internationales des quantités d'antibiotiques utilisées. Cette évaluation n'est pas encore connue, probablement en raison de la pandémie. Peut-être y trouvera-t-on des réponses aux questions posées dans la motion, mais, pour l'instant, les préoccupations d'incitations pernicieuses à la surutilisation

AB 2020 N 2026 / BO 2020 N 2026

d'antibiotiques restent entières et je vous remercie donc de soutenir la motion.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sondersession Oktober 2020 • Zweite Sitzung • 29.10.20 • 15h00 • 18.4117
Conseil national • Session spéciale octobre 2020 • Deuxième séance • 29.10.20 • 15h00 • 18.4117



Il va de soi que si les nouvelles dispositions de la loi sur les produits thérapeutiques et les ordonnances correspondantes mentionnées par le Conseil fédéral dans sa réponse à l'auteur de la motion donnent les informations souhaitées, elles seront considérées comme une réponse à la motion. En attendant, je pense qu'il est important que le Parlement montre son soutien à cet important problème de santé publique.

Berset Alain, conseiller fédéral: Cette question, qui était encore problématique au moment du dépôt de la motion, a connu des développements. Il existe une stratégie qui en train d'être mise en oeuvre. La lutte contre les incitatifs négatifs en fait également partie. Je vous épargne toute la liste des mesures qui ont été prises et qui continuent d'être prises, mais j'aimerais juste citer un chiffre: avec ces mesures, entre 2009 et 2019, il y a déjà eu une diminution de 55 pour cent des ventes d'antibiotiques pour les animaux. Je ne prends que ce chiffre. Toutes les mesures de la mise en oeuvre de la stratégie se développent. Cette motion n'est donc pas nécessaire pour nous permettre d'agir. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à la rejeter.

La présidente (Moret Isabelle, présidente): Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 18.4117/21588)

Für Annahme der Motion ... 96 Stimmen

Dagegen ... 78 Stimmen

(4 Enthaltungen)